

153801 - Une fille qui veut se convertir à l'islam mais redoute la maltraitance des siens

question

Voici une fille adepte d'une religion non révélée. Elle est convaincue du bienfondé de l'islam. Mais si elle se convertissait, elle serait contrainte à dissimuler sa conversion donc à ne pas porter le voile car, autrement, elle s'exposerait à la maltraitance de la part des membres de sa famille et des gens. Sa conversion l'empêche de pouvoir se marier avec un homme issu de son environnement social non musulman. Or, sa famille et son milieu ne lui permettent pas d'épouser un homme venu d'ailleurs. Quel est votre conseil à ce propos?

la réponse favorite

Louanges

à

Allah

Il

convient de convaincre cette fille

à

concrétiser rapidement sa conversion

à

cette grande religion qui reste la seule

agréée par Allah car nul ne sait ce qui

l'attend. Or, mourir dans la mécréance constitue

une perte ici-bas et dans l'au-delà. Mieux, rester un seul instant dans la mécréance représente la plus grande perte parce qu'entraînent l'éloignement et la privation (de la miséricorde divine).

Félicitations

à
cette fille convaincue du bienfondé
de l'islam. Qu'elle s'empresse immédiatement

à
attester qu'il n'y a pas de divinité
en dehors d'Allah et que Muhammad est le messenger d'Allah. Qu'elle se détourne des
mauvaises pensées et des conjectures. Cette grande
religion n'impose pas

à
ses adeptes une charge qui dépasse leurs capacités. A ce propos, le Très-haut
dit:

**« Ne nous charge pas d'un fardeau lourd comme Tu as chargé
ceux qui vécutent avant nous.**

**Seigneur! Ne nous impose pas ce que nous ne
pouvons supporter.»**

(Coran, 2:286) Le Transcendant dit encore:

« Et luttez pour Allah avec tout l'effort qu'Il mérite. C'est Lui qui vous a

élus; et Il ne vous a imposé
aucune gêne dans la religion, celle de votre père Abraham, lequel vous a déjà
nommés

«Musulmans»

avant (ce Livre) et dans ce (Livre),
afin que le Messenger soit témoin contre vous, et que vous soyez
vous-mêmes témoins contre les gens. Accomplissez donc
la prière, acquittez la
Zakât et attachez-vous

à

Allah, votre Maître»

(Coran,22:78) et

**« Allah veut pour vous la facilité, Il ne veut pas la difficulté
pour vous»**

(Coran,2:185).

Une

fois convertie, si elle redoute la maltraitance des membres de sa famille, qu'elle cache sa conversion en attendant qu'Allah lui aménage une issue favorable. Il n'y a aucun inconvénient dans ce cas qu'elle se passe du voile et de

toute autre obligation religieuse qu'elle n'est pas en mesure d'accomplir. Qu'elle observe la prière en secret sans jamais l'abandonner. Qu'elle pratique le jeûne si elle peut le cacher et y mette fin quand elle craint d'être découverte. Qu'elle rattrape

le

jeûne dans ce cas

au cours de l'année. Il convient qu'elle reste certaine qu'Allah lui aménagera une issue favorable car Allah ne

laisse pas Ses serviteurs se perdre et se délaisse pas Ses amis puisqu'Il a

dit:

« Allah ne suffit-Il pas »

à

Son esclave [comme soutien]? Et ils te font peur avec ce qui est en dehors de Lui. Et quiconque Allah

égare

n'a point de guide.

(Coran,39:36).S'agissant du mariage , qu'elle refuse d'épouser un non musulman et se cherche une

justification acceptable tout en attendant qu'Allah la soulage. Peut-être Allah guidera-t-Il

les membres de sa
famille ou qu'elle trouve un musulman prêt
à
l'épouser et partir avec elle loin de son
pays ou d'autres solutions rendues possibles par
Allah.

Quoiqu'il e
soit , il n'est permis en aucun cas
de rester dans la mécréance. Il n'est pas permis, sous
quel que prétexte que ce soit de retarder sa
conversion

à
l'islam. Qu'elle l'embrasse quitte

à
l'appliquer dans la mesure du possible. Qu'elle préfère la religion

à
la vie mondaine et sache qu'elle n'est pas la première

à
souffrir et

à
se sacrifier pour sauver sa religion et obtenir l'agrément de son Maître.

Voilà
un thème fréquemment emprunté. De nombreuses pieuses femmes l'ont pris depuis
l'avènement de l'islam jusqu'à
nos jours. La femme a souvent sacrifié
ses biens, son prestige, sa famille, voire sa vie pour la
religion

à
laquelle elle croit. Allah nous en a
donné
l'exemple des compagnons des fossés qui préfèrent la vie future

à
celle d'ici-bas et n'hésitent pas

à
se sacrifier sur le chemin d'Allah.

Allah
nous a encore donné l'exemple des magiciens de
Pharaon qui finirent par mépriser les fonctions et plaisirs de ce
bas monde et leur préférèrent le paradis et
le pardon. Aussi, de mécréants pervers du matin, ils devinrent au soir de pieux dévots et
dirent

à
Pharaon:

« Par celui qui nous a créés, dirent-ils, nous ne te préférerons jamais

à
ce qui nous est parvenu comme preuves
évidentes. Décrète donc ce que tu as

à
décréter. Tes décrets ne touchent que cette présente vie.

Nous croyons en notre Seigneur, afin qu'Il nous pardonne
nos fautes ainsi que la magie

à
laquelle tu nous as contraints». Et Allah est meilleur et

éternel.

Quiconque

vient en criminel

à

son Seigneur, aura certes l'Enfer où

il ne meurt ni ne

vit. Et quiconque vient auprès de Lui en

croyant, après avoir fait de bonnes

oeuvres, voilà

donc ceux qui

auront les plus hauts rangs,

les jardins du séjours (éternel), sous lesquels coulent les ruisseaux, où

ils demeureront

éternellement. Et

voilà

la récompense de ceux qui se purifient [de la

mécréance et des

péchés].»

(Coran,20:72-76).

Seigneur,

guide cette fille. Attire-la vers Toi e lui saisissant le toupet. Mets la sous Ta protection.

Assure lui Ta surveillance.

Sauve la en compagnie de son frère des gens injustes.

Allah e sait mieux.